



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 24 JANVIER 2022 – 20H00
VISIOCONFÉRENCE

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture de l'ordre de jour
- 3- Adoption de l'ordre du jour;
- 4- Adoption – Règlement 22-217 établissant le taux de la taxe foncière municipale pour l'année 2022 (0,94\$/100 000\$ d'évaluation);
- 5- Adoption – Règlement 22-218 – établissant la compensation pour le service d'enlèvement et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques pour l'année 2022 (5\$ d'augmentation/ année);
- 6- Adoption – règlement 22-219 – établissant l'imposition d'un permis de séjour pour les roulettes et d'une compensation pour les services municipaux pour l'année 2022 (aucun changement);
- 7- Appropriation de surplus au 31 décembre 2021 pour l'exercice suivant (13 102\$);
- 8- Adoption du taux d'intérêt sur toutes taxes dues 2022 ;
- 9- Levée de l'assemblée